



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-02(03)

Conservation des configurations antérieures

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-02(03) – Conservation des configurations antérieures (-M-)

Énoncés :

Conserver [Affectation : nombre défini par l'organisation] versions de configurations de référence antérieures du système pour permettre le retour à la version précédente.

Responsable : Aucun

Discussion :

La conservation de versions de configurations de référence antérieures du système pour permettre le retour à la version précédente implique de garder le matériel, les logiciels, les micrologiciels, et les fichiers et données de configuration ainsi que les documents connexes.